

PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020



PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2020

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : Jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance à long terme supérieure à l'EUROSTOXX 50 dividendes nets réinvestis, par le biais d'une allocation d'actifs basée sur une sélection d'actions de la zone euro, notamment de moyenne capitalisation, et grâce à l'utilisation de critères extra-financiers. Il est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de détention par secteur d'activité ou autre. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés éligibles de la zone euro, et à hauteur de 50% minimum dans des sociétés familiales dont au moins 10% du capital sont contrôlés par une ou plusieurs familles. Ces dernières peuvent également disposer d'un siège au conseil d'administration ou avoir un représentant dirigeant. Le Fonds pourra également investir dans leurs filiales cotées.

La répartition des investissements par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. Il pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et ne se réfère exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Il pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA.

L'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire, fondée sur la sélection des titres, et ne vise pas une réplique de l'indice.

Les entreprises sélectionnées le seront dans un premier temps sur des critères financiers classiques quantitatifs puis qualitatifs, en prenant simultanément en compte la pérennité de l'actionariat pour sélectionner des entreprises familiales. La gestion appliquera ensuite un filtre dit ISR pour prendre en compte la capacité des entreprises à intégrer dans leur choix de développement les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Approche Best in class et en sélectivité par rapport à l'univers investissable. Cette approche privilégie les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité (sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de base de départ) en réduisant au minimum de 20% l'univers d'investissement.

Nous attirons l'attention sur l'absence d'une norme ESG unique et universelle. Les informations extra-financières sont très diverses et traitées de manière différente selon les émetteurs et les investisseurs. L'approche Best in Class n'exclut aucun secteur et consiste à investir dans les sociétés les moins mauvaises de leur secteur, mais pas forcément les plus vertueuses sur le plan ESG.

Le processus interne calcule une note sur 20 pour chaque entreprise résultant de la moyenne équipondérée des notations des six domaines suivants :

- les ressources humaines
- les comportements sur les marchés
- les droits humains
- l'environnement
- la gouvernance
- et l'engagement sociétal

La gestion est active, repose sur la composition d'une allocation d'actifs privilégiant les sociétés considérées comme étant de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle, de capitalisations et de répartition par pays. Elle pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture des titres détenus, pour ajuster ou augmenter l'exposition au risque actions. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets du Fonds sont réinvestis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► Indicateur de référence :

L'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison de l'OPCVM. Cet indice actions, représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro, est calculé en euro et utilise les cours de clôture.

Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.stoxx.com et il est publié dans la plupart des journaux financiers.

Conformément à l'article 34 du Règlement UE 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur STOXX est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'OPCVM n'étant ni indiciel ni à référence indicielle, l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : L'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyennes et petites capitalisations : L'OPCVM peut être exposé à 40% maximum sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière, inférieure à 5 milliards d'euros, peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance de l'OPCVM dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de crédit : L'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : L'OPCVM peut, à tout moment, être exposé à hauteur de 25% maximum, au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de change : L'OPCVM peut être exposé accessoirement au risque de change pour la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Les entreprises familiales ont évolué en ordre dispersé au cours de la chute des marchés. En effet, cette crise inédite par son ampleur et sa nature s'est traduite par l'arrêt de l'activité d'un grand nombre de secteurs, ce qui a pénalisé les entreprises tous azimuts dans un premier temps, hors secteurs de la santé, des télécommunications et de la distribution alimentaire. Mais la gestion prudente de leurs

ressources financières et la stratégie de long terme privilégiées par leurs actionnaires ont conféré à ces sociétés un profil plutôt défensif. Les entreprises familiales ont moins licencié de personnel et ont même préféré puiser dans leurs fonds propres pour continuer d'employer pleinement leurs salariés. Elles ont préféré supprimer le versement de dividendes, notamment parmi les valeurs moyennes. Certaines entreprises comme Bouygues, Peugeot n'ont pas hésité à racheter leurs propres titres dans la baisse. Le corollaire est que pendant l'euphorie de début d'année 2019, secteur du luxe mis à part, elles se sont moins bien comportées.

Le fonds a profité de sa surpondération

- En santé (Sartorius Stedim, Biomérieux, Amplifon, Orpea et virbac) recherchées dans ce contexte de crise sanitaire, même si elles ont un peu reperdu du terrain en fin d'année.
- En biens de consommations discrétionnaire dopés par les valeurs de luxe (Moncler, Hermès, LVMH) qui ont bien résisté grâce aux consommateurs chinois.
- En valeurs industrielles (Teleperformance le leader mondial de la gestion de l'expérience client, Sèche Environnement, Spie société française spécialisée dans les domaines du génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie et des réseaux de communication).
- En consumer staples (Rémy Cointreau, Interparfums et l'absence d'AB Inbev).
- Après deux années de très forte sous-performance en 2018 et 2019, les valeurs moyennes se sont redressées en 2020.
- Et l'absence de financières et d'énergies (valeurs pétrolières).

En revanche il a été pénalisé par

- Le secteur technologies de l'information car les bonnes performances de Dassault systèmes non pas pu compenser la mauvaise performance d'Alten (pénalisé par son positionnement dans les secteurs aéronautique et automobile) et le profit warning de SAP ainsi que l'absence d'ASML.
- Par l'absence de valeurs utilities.

M&A : LVMH & Tiffany et Peugeot & Fiat

Sur le dernier trimestre 2020, Palatine Entreprises Familiales ISR a absorbé Unigestion et Palatine Actions Défensives Euro.

Au 31/12/2020 :

- L'Actif Net est de 57,5m€
- Taux d'investissement de 97,5%

La performance du fonds **PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR** à fin décembre 2020 sur un an est de **0,30%** contre -3,2% pour son indicateur de référence (Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis). Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

- Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Depuis 2017, le FCP Palatine Entreprises Familiales ISR a reçu le label ISR soutenu par les pouvoirs publics en remplacement du label créé par la société Novethic obtenu depuis 2009.

Palatine Asset Management, société de gestion du FCP, adhère au code de transparence AFG-FIR. Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page <https://www.palatine-am.com/isr/demarche-isr.html>.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2020, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une

insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000120073	AIR LIQUIDE	Vente d'actions	15/12/2020	7 390	994 311
FR0006174348	BUREAU VERITAS	Achat d'actions	03/12/2020	26 000	583 273
DE000KGX8881	KION GROUP	Achat d'actions	25/11/2020	8 000	569 081
DE0007164600	SAP	Achat d'actions	26/08/2020	3 500	495 950
DE000SYM9999	SYMRISE	Achat d'actions	07/08/2020	3 000	339 106
FR0000125486	VINCI	Vente d'actions	28/10/2020	5 000	327 075
FR0010908533	EDENRED	Achat d'actions	07/08/2020	7 000	310 068
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	Achat d'actions	17/07/2020	5 000	303 201
DE0007164600	SAP	Achat d'actions	07/08/2020	2 200	302 307
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Achat d'actions	02/09/2020	2 700	289 841

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2020 : - OPCVM = 1,85% de l'actif net.

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

• CHANGEMENTS INTERVENUS :

Le 18 novembre 2020, Palatine Entreprises Familiales ISR a absorbé les fonds Unigestion et Palatine Actions Défensives Euro.

• CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

Philippe Pace

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Expert comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR**

SOCIETE DE GESTION

PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK
1-3, place Valhubert
75013 PARIS

Philippe Pace

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Expert comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

FCP PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR
PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 avril 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Pace', with a horizontal line underneath.

Philippe PACE,
Commissaire aux comptes,
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	57 236 198,57	18 041 752,04
Actions et valeurs assimilées	56 175 104,99	17 719 845,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	56 175 104,99	17 719 845,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 061 093,58	321 907,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 061 093,58	321 907,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	300,01	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	300,01	0,00
COMPTES FINANCIERS	610 232,93	762 047,12
Liquidités	610 232,93	762 047,12
TOTAL DE L'ACTIF	57 846 731,51	18 803 799,16

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 853 093,61	19 365 411,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-65 616,00	-602 336,76
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 277 578,67	3 126,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	57 509 898,94	18 766 201,96
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	336 832,57	37 597,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	336 832,57	37 597,20
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	57 846 731,51	18 803 799,16

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	257 989,41	370 718,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	257 989,41	370 718,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 747,69	2 652,14
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 747,69	2 652,14
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	255 241,72	368 066,84
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	801 486,76	366 363,98
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-546 245,04	1 702,86
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-731 333,63	1 423,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 277 578,67	3 126,76

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000990921 - PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR : Taux de frais maximum de 2,20% TTC.

Commission de sur performance : 20% de la performance supérieure à celle de l'Eurostoxx 50 dividendes net réinvestis.

La commission de surperformance doit faire l'objet d'une provision calculée à chaque établissement de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance du fonds par rapport à l'Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis la provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les éventuelles reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. La commission de surperformance est perçue à chaque fin d'exercice et lors de chaque rachat pour le prorata des parts rachetées.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	18 766 201,96	15 088 946,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	41 468 047,32	2 760 824,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 335 469,96	-2 746 977,88
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	524 750,72	268 904,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-233 883,60	-759 166,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-183 431,90	-87 179,99
Différences de change	-514,78	8,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 049 145,16	4 239 139,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 620 885,40	3 571 740,24
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 571 740,24	667 399,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-546 245,04	1 702,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	1 299,06	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	57 509 898,94	18 766 201,96

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 232,93	1,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	610 232,93	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	657 112,48	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	415,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Autres créances	300,01
TOTAL DES CRÉANCES		300,01
DETTES		
	Frais de gestion fixe	105 457,31
	Frais de gestion variable	231 375,26
TOTAL DES DETTES		336 832,57
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-336 532,56

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 249 914,31	41 468 047,32
Parts rachetées durant l'exercice	-241 132,07	-4 335 469,96
Solde net des souscriptions/rachats	2 008 782,24	37 132 577,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 986 413,89	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	570 111,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables	231 375,26
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 061 093,58
	FR0010611335	PALATINE MOMA I	1 061 093,58
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 061 093,58

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 277 578,67	3 126,76
Total	-1 277 578,67	3 126,76

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 277 578,67	3 126,76
Total	-1 277 578,67	3 126,76

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-65 616,00	-602 336,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-65 616,00	-602 336,76

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-65 616,00	-602 336,76
Total	-65 616,00	-602 336,76

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net en EUR	8 951 618,36	10 343 756,95	15 088 946,12	18 766 201,96	57 509 898,94
Nombre de titres	543 622,75	575 955,01	984 618,53	977 631,65	2 986 413,89
Valeur liquidative unitaire	16,46	17,95	15,32	19,19	19,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,12	1,30	-0,11	-0,61	-0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	0,08	0,04	0,07	0,00	-0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	2 800	834 120,00	1,45
BEIERSDORF AG	EUR	12 350	1 166 334,00	2,03
HOCHTIEF	EUR	7 200	572 760,00	1,00
KION GROUP AG	EUR	8 000	569 280,00	0,99
NEMETSCHKE	EUR	14 600	881 840,00	1,53
SAP SE	EUR	30 500	3 270 210,00	5,69
SYMRISE AG	EUR	11 000	1 192 400,00	2,07
TOTAL ALLEMAGNE			8 486 944,00	14,76
ESPAGNE				
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	43 800	1 045 944,00	1,82
INDITEX	EUR	30 000	781 200,00	1,36
TOTAL ESPAGNE			1 827 144,00	3,18
FRANCE				
ALTEN	EUR	14 270	1 322 115,50	2,30
BIOMERIEUX	EUR	10 700	1 234 780,00	2,15
BOUYGUES	EUR	38 067	1 280 954,55	2,23
BUREAU VERITAS	EUR	38 000	826 880,00	1,44
CREDIT AGRICOLE	EUR	50 000	516 000,00	0,90
DASSAULT SYSTEMES	EUR	14 895	2 474 804,25	4,31
EDENRED	EUR	18 000	835 380,00	1,45
EIFFAGE	EUR	20 000	1 580 800,00	2,74
ESSILORLUXOTTICA	EUR	11 600	1 479 580,00	2,58
FONCIERE FINANCIERE PARTICIP.	EUR	7 350	695 310,00	1,21
HERMES INTERNATIONAL	EUR	765	672 894,00	1,17
INTERPARFUMS	EUR	11 820	507 669,00	0,88
KERING	EUR	2 680	1 592 992,00	2,77
KORIAN SA	EUR	31 664	992 349,76	1,72
L'OREAL	EUR	6 400	1 989 120,00	3,46
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	8 362	4 272 145,80	7,43
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	12 909	1 354 799,55	2,36
ORPEA	EUR	20 300	2 183 265,00	3,79
PERNOD RICARD	EUR	14 700	2 304 960,00	4,01
PEUGEOT	EUR	52 000	1 163 240,00	2,02
REMY COINTREAU	EUR	2 750	418 825,00	0,73
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 680	1 071 616,00	1,86
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	20 840	2 465 372,00	4,29
SEB	EUR	8 480	1 263 520,00	2,20
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	10 700	425 860,00	0,74
SPIE SA	EUR	68 600	1 221 766,00	2,12
SR TELEPERFORMANCE	EUR	8 043	2 182 065,90	3,79
VIRBAC SA	EUR	3 500	833 000,00	1,44
VIVENDI	EUR	64 000	1 688 320,00	2,94
TOTAL FRANCE			40 850 384,31	71,03
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	2 300	272 550,00	0,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRLANDE			272 550,00	0,47
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	37 320	1 270 372,80	2,21
MONCLER SPA	EUR	29 900	1 499 186,00	2,61
TOTAL ITALIE			2 769 558,80	4,82
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	5 870	535 461,40	0,93
JDE PEET'S BV	EUR	21 000	775 950,00	1,35
TOTAL PAYS-BAS			1 311 411,40	2,28
SUISSE				
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 300	657 112,48	1,14
TOTAL SUISSE			657 112,48	1,14
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			56 175 104,99	97,68
TOTAL Actions et valeurs assimilées			56 175 104,99	97,68
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA I	EUR	33	1 061 093,58	1,84
TOTAL FRANCE			1 061 093,58	1,84
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 061 093,58	1,84
TOTAL Organismes de placement collectif			1 061 093,58	1,84
Créances			300,01	0,00
Dettes			-336 832,57	-0,58
Comptes financiers			610 232,93	1,06
Actif net			57 509 898,94	100,00

Parts PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR	EUR	2 986 413,89	19,25
--	------------	---------------------	--------------